

Athis-Mons, le 24 mai 2024

Monsieur Damien CAZE  
Directeur Général de l'Aviation Civile**Référence : 24-05/SN-2024****Objet :** Préavis de grève du 31 mai au 07 juin 2024

Monsieur le Directeur général de l'Aviation civile,

L'USACcgt vous a alerté tout au long des négociations protocolaires sur le caractère inacceptable de certaines propositions du texte. Faisant fi de ces alertes, certains de vos directeurs ont au contraire continué de charger la barque et n'ont à aucun moment voulu prendre en compte les attentes d'un grand nombre d'agents de la DGAC. L'illustration la plus éclatante de cela étant la gestion des différents préavis qui avaient été déposés pour le 25 avril.

La colère est vive pour de nombreux agents. La casse du service public et le traitement différencié, porté à son paroxysme, des différentes catégories de personnels ne passent pas ; et l'agitation sociale risque d'être intense dans les mois qui viennent.

N'ayant toujours pas reçu de réponse de la part de vos directeurs, il est fort probable que des agents décident dans différents services de la DGAC de cesser le travail pour s'opposer aux reculs sociaux et à la non-considération dont ils font l'objet.

En conséquence, nous vous prions de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève couvrant l'ensemble des agents de la DGAC pour les journées du 31 mai au 07 juin 2024, ainsi que pour la nuitée en aval pour ceux qui travaillent en horaires décalés.

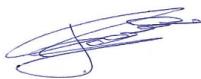
Conformément à la loi, nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

Pour le Bureau national de l'USACcgt,  
Les secrétaires Nationaux,

Laurent PONCET

Charles-André QUESNEL



Copie : Madame Aline PILLAN, Secrétaire Générale de la DGAC

